

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 janvier 2020 à la salle du conseil, située au 722, Chemin des 4e et 5e Rangs à Clermont.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire
M. Robert Paquette, conseiller
M. Michael Dupuis Souigny, conseiller
Mme Viky Goyette, conseillère
Mme Julie Therrien, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller

Mme Stéphanie Pelletier, conseillère

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2020-01-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 7 janvier 2020

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019.
5. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de décembre 2019.
6. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois de décembre 2019
7. Correspondance
8. Rapport des élus
9. Période de questions
10. Diverses résolutions :
 - 10.1 Prolongement du plan de développement.
 - 10.2 Achat pelle patinoire
 - 10.3 Changement de journée Maison des jeunes
 - 10.4 Achat Jack pour garage et chargeur intelligent camion
 - 10.5 Signataire autorisé demande de Subvention étudiant
 - 10.6 Projet de loi no 48
 - 10.7 Prêt salle pour bingo maison des jeunes
 - 10.8 Tirage bois de chauffage
11. Suivi des actions à faire :
12. Sujet divers
 - 12.1 Salaire Sylvie Lambert
 - 12.2 Inscription gym non-résidant
13. Clôture de l'assemblée

ADOPTÉ.

2020-01-002 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par madame Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuvé le procès-verbal de séance ordinaire du 3 décembre 2019 tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-01-003 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuvé le procès-verbal de séance extraordinaire du 11 décembre 2019 tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-01-004 5. APPROBATION DES DÉPENSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de décembre, et ce, pour un montant de 62022.71\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

6. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019

Aucune

7. CORRESPONDANCE

8. PÉRIODE DE QUESTION

9. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus font un compte rendu de leurs activités respectives.

10. RÉOLUTIONS :

2020-01-005 10.1 PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

ATTENDU QUE le plan de développement local est arrivé à échéance le 31 décembre;

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont travaille présentement à la mise à jour du plan de développement 2020-2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité de prolonger le plan existant jusqu'à l'adoption de la mise à jour du plan de développement 2020-2023. **ADOPTÉ.**

2020-01-006 10.2 ACHAT PELLE PATINOIRE

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 5 pelles pour la patinoire. **ADOPTÉ**

2020-01-007 10.3 CHANGEMENT JOURNÉE MAISON DES JEUNES

ATTENDU QUE le taux de participation à la maison des jeunes est faible;

ATTENDU QUE l'animatrice demande un changement d'horaire pour augmenter le taux de participation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité d'accédez à la demande de

l'animatrice et d'ouvrir la maison des jeunes le vendredi de 19hr à 22hr et ce à compter du 24 janvier. **ADOPTÉ**

2020-01-008

10.4 ACHAT JACK ET CHARGEUR INTELLIGENT

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis souligny appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité de faire l'achat de jack de plancher pour le garage et d'un chargeur intelligent pour le camion. **ADOPTÉ**

2020-01-009

10.5 SIGNATAIRE AUTORISÉ SUBVENTION ÉTUDIANT

ATTENDU QUE la municipalité demande une subvention pour ses emplois étudiants 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et unanimement résolu de nommer madame Lise Therrien comme personne autorisée à signer pour et au nom de la municipalité la demande 2020. **ADOPTÉE.**

2020-01-010

10.6 PROJET DE LOI NO 48 FISCALITÉ AGRICOLE

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME VIKY GOYETTE APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL DUPUIS SOULIGNY

QUE la municipalité de CLERMONT :

- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, au (à la) ministre régional(e), Monsieur Pierre Dufour, aux députés d' Abitibi-Ouest ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

2020-01-011

10.7 PRÊT DE LA SALLE POUR BINGO MAISON DES JEUNES

ATTENDU QU'une demande a été fait à la municipalité pour un prêt de salle;

ATTENDU QUE l'activité préparé sera un bingo Tupperware et les profils de l'activité iront à la Maison des jeunes de Clermont ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Julie Therrien appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité, de prêter la salle pour l'activité prévu le 19 janvier 2019 . **ADOPTÉ**

2020-01-012

10.8 TIRAGE BOIS DE CHAUFFAGE

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité de délivrer des permis de coupe de bois à : Jean-François Hince, Roger Hince, Jonathan Roy. **ADOPTÉ**

11. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

12. SUJETS DIVERS :

2020-01-013

12.1 SALAIRE FORMATRICE

ATTENDU QUE la formatrice Sylvie Lambert doit revenir pour aider la directrice dans des tâches spéciales;

ATTENDU QUE celle-ci désire recevoir 30\$ de l'heure pour ses services;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de madame Julie Therrien et résolu à l'unanimité d'accéder à la demande de madame Sylvie Lambert et de lui accorder 30\$ de l'heure plus ses frais de déplacement. **ADOPTÉ**

2020-01-014

12.2 INSCRIPTION AU GYM POUR NON-RÉSIDENT

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Bruno Therrien Et résolu à l'unanimité que les coûts d'inscription au centre de conditionnement soit les mêmes pour les résidents et les non-résidents. **ADOPTÉ**

2020-01-018

13. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Bruno Therrien et secondé par madame Julie Therrien de lever la séance à vingt heures (20hrs).

Daniel Céleste,
Maire

Lise Therrien,
Directrice général

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

